



ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

ARCHIVE

Edouard Philippe élu Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Le premier conseil communautaire constitué à la suite des élections municipales s'est réuni le 15 juillet 2020. Il rassemble 130 maires ou conseillers municipaux issus des 54 communes qui constituent Le Havre Seine Métropole.

PUBLIÉ LE
19 JUILLET 2020

L'article que vous consultez est archivé, il aborde un sujet qui n'est plus d'actualité.

Sur proposition de Jean-Baptiste Gastinne, qui avait occupé la fonction depuis avril 2019, Edouard Philippe a présenté le 15 juillet sa candidature à la présidence de l'intercommunalité créée le 1er janvier 2019.

Seul en lice, le Maire du Havre a recueilli 102 voix sur les 130 élus du. Quinze conseillers se sont abstenus, 7 ont voté blanc et 6 n'ont pas voté. Jean-Basptite Gastinne a ensuite été élu au poste de premier vice-président. Au total, quinze vice-présidents et 31 membres du Bureau ont été élus lors de ce premier conseil communautaire.

Une fois l'équipe constituée pour l'accompagner durant son mandat, Edouard Philippe a félicité les élus qui siègent au conseil communautaire « produits du suffrage universel et de la confiance de leurs concitoyens ».

Le nouveau président a remercié l'assemblée et souligné que c'était « un honneur d'être élu par ses pairs » avant de rappeler que, dans l'esprit communautaire, « le territoire n'[était] pas une addition de communes » mais bien « un ensemble de solidarité, de projet, de confiance ».

Edouard Philippe a pointé les principaux défis auxquels la Communauté urbaine sera confrontée lors de ce mandat : construire des services à la population plus efficaces et plus attractifs et apporter des réponses coordonnées et collectives à la crise économique à venir.

ÉLUS ET INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE